

4 septembre 1987 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Interview de M. François Mitterrand, Président de la République, dans "L'Express" du 4 septembre 1987, sur le général de Gaulle.

` Le retour du général de Gaulle au pouvoir, en 1958 `

- Je me suis opposé au général de Gaulle pour diverses raisons, qui se complétaient. Il serait faux de penser que seul l'aspect soit de ses théories politiques, soit de son comportement au mois de mai 1958 aurait pu déterminer mon choix. J'étais déjà, en effet, en arrière de la main par rapport à certaines des définitions qu'il proposait au pays, sur le plan constitutionnel, peut-être aussi à certaines de ses attitudes. Notamment pendant une première phase, sur le problème de la décolonisation. Je reconnaissais le bien-fondé de sa critique des institutions que je vivais, que je pratiquais. J'avais d'ailleurs voté contre la Constitution de 1946. L'Assemblée en vérité souveraine, c'était conduire la démocratie à l'anarchie. Mais il me semblait que son propos risquait de déporter la démocratie à son tour vers la monarchie. J'avais donc bien des raisons de m'opposer à sa conception du pouvoir, des institutions, du régime. En dépit de cette réalité, sa critique était juste. Il fallait donc remédier aux défaillances d'un système qui n'avait su répondre ni au fait colonial ni à la stabilité institutionnelle indispensable pour qu'une République vive et se développe. Puis les circonstances mêmes qui ont précédé mai ou qui ont marqué le mois de mai 1958, ce que je ressentais moi comme un coup d'Etat inspiré, l'armée qui se révolte, les pouvoirs civils qui s'offrent à on joue tantôt de l'un, tantôt de l'autre et, finalement, c'est un chef d'oeuvre, on parvient à prendre le pouvoir avec le consentement et de l'un et de l'autre, les apparences sont sauvées, la légalité est respectée, et, cependant, il y a eu de mon point de vue coup de force. Bien entendu, la personnalité, le caractère du général de Gaulle, les services rendus au pays transcendaient un certain nombre de ces objections et créaient une sorte d'alchimie, qui rendait difficile l'expression claire de cette opposition. Je me suis efforcé, moi, de la clarifier. Je l'ai fait par une intervention à l'Assemblée nationale, lorsque je me suis opposé au retour du général de Gaulle, et ma façon de m'opposer, c'était tout simplement de voter contre et de dire pourquoi.

` La gauche et la droite `

- Je n'ai jamais considéré que le combat contre le général de Gaulle, en 1965 notamment, quand je me suis présenté à la présidence de la République contre lui, c'était la démocratie dont j'aurais été l'interprète contre la monarchie dont il était porteur. Je me suis déjà expliqué à diverses reprises par écrit et oralement sur les tendances monarchiques de ces institutions, à quoi s'ajoute, lorsqu'on établit des textes constitutionnels, la façon dont on les pratique. C'est la pratique qui l'emporte toujours, et, de ce point de vue, je n'avais pas particulièrement d'assurance ! En tout cas, j'étais le candidat des forces de progrès, ce qu'on appelle la gauche, contre les forces de conservation qu'on appelle la droite. Le général de Gaulle ne peut pas être enfermé dans une définition aussi stricte. Son grand acte de 1940 est celui d'un homme libre, qui témoigne pour l'histoire tout entière de la France, où il y a et la gauche et la droite. Et, il faut le dire, pendant la guerre, et au lendemain de la guerre, en 1944-45-46, le général de Gaulle a vu se dresser contre lui la classe dirigeante, qui continuait de lui reprocher son indépendance d'esprit des années précédentes. Et même son acte de rébellion, de refus, pour le bien de la France. Mais, en 1958, la même classe a compté sur lui pour retrouver ou pour préserver un pouvoir qu'elle sentait menacé. Après 1958, les choses ont changé, ce qui m'autorise à dire, à réitérer qu'en 1965, qui, il était le candidat des forces de progrès, de certaines forces sociales en

repetier qu'en 1965, oui, j'étais le candidat des forces de progrès, de certaines forces sociales en face du général de Gaulle, que je respectais et que j'admirais, mais auquel je ne pouvais pas identifier ma propre démarche.\

`La crise de 1968`

- En 1968, le problème du pouvoir s'est posé dans des termes qui ont été rarement rapportés de façon exacte. Le général de Gaulle, pour affermir son pouvoir, a demandé aux Français un référendum `sur la participation`. Et il a assorti son appel à référendum d'une condition supplémentaire : "il me faut votre approbation massive. Et si je n'ai pas votre approbation massive (là, ce n'était pas simplement la référence à une majorité, comme dans toute démocratie), il m'en faut 60-70 %. Si je ne les ai pas, je m'en vais". J'ai trouvé ces conditions exorbitantes. J'étais peut-être, je ne veux pas m'attribuer à moi-même des titres que personne ne m'a conférés, mais enfin, disons que j'étais le principal animateur de l'opposition de l'époque. Et dès lors que le président de la République, chef de la majorité, me disait : "Si vous ne votez pas pour moi, je m'en vais", je répondais : "Moi, je ne vous ai pas demandé de partir, c'est vous-même qui vous enfermez dans ce dilemme, et, comme je ne peux pas vous apporter mon suffrage, et puisque je conteste votre politique, j'inviterai les Français à ne pas vous donner leur concours, donc à ne pas contribuer à une approbation massive et même pas à l'approbation du tout". Et je pense que j'étais logique avec moi-même, dès lors que je parlais de cette conviction. Mais, je le répète, ce n'est pas moi qui ai posé le problème de son départ, c'est lui. Il l'a lui-même fort bien compris, puisque, finalement, il n'y a pas eu de référendum, mais des élections après une série d'événements qui sont dans nos mémoires. A aucun moment, moi, je n'ai dit : "Partez, je suis candidat pour prendre votre place". J'ai dit : "Vous pouvez parfaitement rester, mais vous n'avez pas le droit de ne rester qu'à la condition d'avoir une approbation dépassant, et de loin, selon vos propres paroles, la majorité absolue des suffrages. Je remplis mon rôle d'opposant, et j'appelle les Français à voter contre votre référendum. Et, si vous n'obtenez pas un vote massif, comme je le souhaite, alors l'Etat sera en déshérence & non pas parce que je l'ai souhaité, mais parce que vous l'avez voulu, et il faudra bien remplir le vide". L'histoire de la France n'est jamais réduite à une seule personne & quel que soit son mérite tellement exceptionnel, tellement remarquable, la France ne s'identifie à personne, le pouvoir continuera et je prenais les dispositions pour que ce pouvoir continuât, avec bien entendu, l'approbation des Français. Je me soumettais à la règle du jeu, qu'en somme il récusait.\

`Le conflit avec de Gaulle`

- Le duel que j'ai eu avec le général de Gaulle n'est pas du tout de la même -nature que le duel (j'ai employé ce terme, je ne sais pas pourquoi, il vient à l'esprit) qui a opposé le général de Gaulle au maréchal Pétain.

- Lorsque de Gaulle et Pétain se sont affrontés, j'étais avec de Gaulle, et l'enjeu des années 1940 à 1944-45 était d'une autre -nature et même d'une autre ampleur que celui de 1965. Là, il s'agissait de la nature du régime, de valeurs démocratiques, et aussi de l'accession aux responsabilités des classes sociales qui en étaient depuis toujours écartées. C'était le sens de mon combat. Gardons le sens des proportions. Je ne pense pas que l'on puisse, comme le font certains historiens, faire des comparaisons inutiles. De Gaulle - Pétain, un grand drame national, très significatif d'une profonde réalité historique française. De Gaulle - Mitterrand, 1958 - 1965 : deux façons de considérer l'existence et l'avenir de la démocratie, dont l'une, la mienne, refusait qu'une démocratie pût se donner à une personne.\

`Les relations avec le Général`

- Je ne sais pas comment les historiens ramasseront en quelques formules, par quelques images, ma relation avec le général de Gaulle. Je suis toujours étonné lorsque je lis, sous la plume de journalistes, que je poursuis à travers le temps mon opposition au général de Gaulle ! C'est une vue superficielle. J'ai mené mon action selon mes convictions. Il se trouve qu'elles ont rencontré le général de Gaulle pendant quelques années, puis j'ai suivi mon propre chemin. Je reconnais tout à fait la place inimitable qu'a remplie le général de Gaulle dans notre histoire, les services incomparables, rendus par lui dans un moment des plus dramatiques de notre histoire. Je ne poursuis aucun combat obscur contre une grande ombre. Je ne cherche ni à imiter ni à

contrarier. Je m'efforce d'être moi-même, et, vraiment, le général de Gaulle n'est pas la référence qui m'occupe. D'une façon critique, j'ai écrit naguère que le général de Gaulle était le dernier des grands hommes du XIXème siècle, après (le terme de après s'applique à la chronologie) Metternich et Bismarck. Oui, il était bien un grand homme de cette époque-là. Mais, sauf dans son métier, militaire, il n'était pas un homme du XXIème siècle. Cela n'a en rien altéré l'opinion que j'ai du général de Gaulle, à savoir qu'il a été l'un des plus grands hommes de l'histoire de France.\

`Le "malentendu" entre la gauche et de Gaulle`

- Je ne crois pas qu'il y ait eu malentendu entre la gauche et de Gaulle. A la limite, si l'on veut suivre avec bienveillance la thèse de ceux qui ont développé cette explication, on peut l'expliquer par la façon dont le général de Gaulle a résolu le problème algérien et, dans son élan, poursuivi ce que l'on a appelé la décolonisation.

- Mais cette rencontre fut un peu tardive. On pouvait s'interroger pendant les années précédentes sur les véritables intentions du général de Gaulle. Il en faisait mystère, et cela devait le servir. Je me souviens qu'il dénonçait les "bradeurs d'empire", c'est-à-dire ceux qui, comme Mendès France, moi-même et quelques autres, préconisaient ce qu'il a fini par faire. La IVème République a mis quatre ans à ne pas faire la paix en Algérie. Lui a mis trois ans, mais, à ce moment-là, la guerre avait duré sept ans. Encore ne voulait-il, un an plus tôt qu'un armistice militaire, sans engagement politique. Puis, parce que c'était un grand stratège, et qu'il savait utiliser les opportunités, il a été celui qui a signifié l'indépendance de l'Algérie et de beaucoup d'autres anciennes colonies ou dépendances françaises. Et puisque l'Histoire lui reconnaît ce rôle, je n'aurai pas le mauvais goût de le lui disputer. Simplement, le général de Gaulle n'a dû qu'à l'expérience et à sa faculté d'utiliser remarquablement le terrain sur lequel il se trouvait, comme un bon militaire, un bon officier général sur le terrain des armées, c'est à cela surtout, c'est à cet instinct de grand capitaine, et non pas de grand doctrinaire, c'est à cela qu'il a dû d'être considéré aujourd'hui comme symbole de la décolonisation française.\

`L'héritage du Général`

- Il ne s'agit pas d'effacer la trace du général de Gaulle. Quiconque s'y essaierait s'y épuiserait. La trace du général de Gaulle restera autant qu'il y aura une histoire de la France dans la mémoire des hommes. Il ne s'agit pas, non plus, de parfaire son oeuvre. En tout cas, moi, ça ne me viendrait pas à l'esprit, puisqu'une fraction de cette oeuvre, une partie importante de cette oeuvre, l'oeuvre politique proprement dite qu'il a menée, je m'y suis opposé. Cela ne veut pas dire que je nie un certain nombre de réussites. J'en tiens compte, comme je tiens compte des réussites d'autres responsables politiques de la France. La IVème République a échoué, on le sait bien, sur des terrains majeurs. Mais elle n'a quand même pas mal géré la France en situation de désastre à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. J'entends souvent objecter, lorsque je dis aux Français : "il faut défendre la réalité française, assurer ses moyens de défense, il faut récuser absolument tout compromis sur l'essentiel" : "C'est du de Gaulle". C'est vrai, de Gaulle a été un homme dont on peut s'inspirer, mais, enfin, il y a eu Georges Clémenceau, il y a eu Léon Gambetta, il y en a eu beaucoup d'autres. Je veux dire qu'il y a la continuité française. Je n'ai pas l'ambition de m'inscrire dans la lignée du général de Gaulle & j'ai l'ambition et la volonté de m'inscrire dans la lignée constante d'une certaine France qui refuse de s'abandonner.\

`Jean Jaurès et Léon Blum`

- Lorsqu'on parle du général de Gaulle et qu'on le compare à d'autres grands personnages de notre histoire, et surtout de notre histoire contemporaine, tout dépend sur quel sujet. Si l'on parle des permanences de la nation française menacée de toutes parts, de Gaulle s'inscrit dans la lignée des Clémenceau et des Gambetta, et de bien d'autres. Si l'on parle de notre société, de la manière de la traiter, de l'appréhender, de l'organiser, de la transformer, alors ce n'est ni à Clémenceau ni à Gambetta que je penserai. De mon point de vue à moi, ma référence serait, en effet, l'exemple et l'oeuvre de Léon Blum, de Jean Jaurès, et je ne songerais alors pas à inscrire le général de Gaulle dans cette lignée-là. J'avoue avec fierté que, si je pouvais parfaire l'oeuvre de Jaurès et de Blum, je serais très heureux de laisser ce testament et cet enseignement.\

` De Gaulle et Henri IV `

- De Gaulle, c'était un fondateur en même temps qu'un capitaine dans le style des capitaines et des chefs de guerre du XIXème siècle, le cas échéant, du XXème siècle. S'il avait exercé de grands commandements militaires en 1914, en 1918, en 1940, je suis sûr que, par les qualités de son caractère inébranlable, par sa largeur de vues, par sa perception aigüe des situations, il eût été l'un des plus grands. Mais les choses ne se sont pas trouvées ainsi. L'acte du refus en 1940 a soudain fait s'épanouir un ensemble de qualités jusque-là ignorées de tous, sinon de lui, et, en même temps, a été l'occasion fournie par l'Histoire d'y entrer. Et d'y entrer par la grande porte, pourtant si petite, car il lui fallut traverser beaucoup d'épreuves dans la solitude face à la coalition des puissances. De Gaulle, pour moi, c'est d'abord la maîtrise de soi qui sert à la maîtrise de l'Histoire. Je ne vois guère d'exemple comparable, du moins pour la France. A sa manière, toutes choses étant égales, on peut penser à Richelieu, on peut penser aussi au rassembleur, bien que de Gaulle n'ait pas toujours été rassembleur, mais enfin, tout de même, au Henri IV de la fin des guerres de Religion. Voyez, j'ai choisi les exemples les plus grands, parce que je pense que de Gaulle est grand, pas simplement par la taille physique, mais par la taille morale, intellectuelle, par celle du caractère. J'ai beaucoup d'admiration pour de Gaulle, mais ça ne m'a jamais conduit, on le sait bien, à me sentir obéissant, prêt à me couler dans le moule, tout aussitôt rallié à la moindre de ses idées, dont certaines étaient mauvaises. Il a eu un comportement qui, souvent, m'était désagréable. Non par -rapport à moi, car nous ne nous sommes que très peu rencontrés £ mais par -rapport à l'idée que, moi, je me faisais de la démocratie en France. Bon, voilà, c'est l'un de nos très grands hommes. Il remplissait pleinement sa fonction, il a rencontré un événement parmi les plus dramatiques et gardera une immense force évocatrice et symbolique à travers le temps. J'ai autre chose à faire. Voilà pourquoi j'évite une comparaison que je n'évoque que parce qu'on me le demande. Ce n'est pas ma règle étalon. Non. De Gaulle a occupé son temps, pour longtemps. Je fais ce que je dois, dans des circonstances différentes.\

` La dernière rencontre `

- J'ai rencontré peu souvent le général de Gaulle. Personnellement. Même si j'ai été témoin et acteur à ses côtés de grands événements. Témoin obscur, moi. Acteur immense, lui. La première de ces rencontres, c'était au début de décembre 1943, à Alger. J'arrivais de France et d'Angleterre. Je me souviens de ses premiers mots. Je les ai plusieurs fois rapportés, déjà : "Ah ! vous venez de Londres sur un avion anglais ?" Je lui ai dit : "Mon général, je n'ai pas été assez observateur, je n'ai pas retenu la marque de l'avion, et toute marque était bonne pour me conduire jusqu'ici". Il m'avait dit ça d'ailleurs assez gentiment, il faut le dire, un peu ironiquement, mais il marquait en même temps une sorte de nationalisme jaloux. Bien entendu, à l'époque, en 1943, il n'y avait pas de lignes régulières entre l'Angleterre et l'Algérie, il n'y avait peut-être pas non plus d'avions français. Donc, chacun comprendra comme il voudra. J'ai été reçu pendant près d'une heure. Il s'agissait de traiter de certains problèmes propres à l'organisation de la Résistance, puisque je devais revenir en France métropolitaine, où je me suis retrouvé, en effet, au mois de février 1944. Et je n'ai pas accepté les instructions qu'il voulait me faire transmettre au mouvement de résistance auquel j'appartenais. J'ai donc discuté, contesté. J'ai approuvé, bien entendu, un certain nombre de ses points de vue, récusé quelques autres. Donc, un abord à la fois sympathique et émouvant et, en même temps, certains heurts. C'était la première fois, et ce n'était pas la dernière. Je l'ai revu, comme cela deux ou trois fois sans que ce soit notable.\

` La dernière rencontre ` suite `

- Puis, en 1958, lorsqu'il était à la veille de sa prise de pouvoir et du vote de l'Assemblée nationale en sa faveur. M. Coty, président de la République de l'époque, qui s'était constitué directeur de cabinet du général de Gaulle pour faciliter son retour, avait insisté auprès des différents groupes parlementaires ou partis politiques pour qu'ils acceptent d'entendre le général de Gaulle pour qu'il puisse développer ses projets, afin de rallier une majorité à l'Assemblée nationale. Nous étions là, petite troupe assise sur des chaises cannées à l'hôtel La Pérouse, avec de Gaulle majestueux, avec une table et un bureau devant lui. Tout l'hémicycle de la Vème

de Gaulle majestueux, avec une table et un bureau devant lui. Tout l'armorial de la 1^{re} République était là. Et il posait des questions avec une extrême courtoisie, avec une très grande politesse qui lui était propre, avec beaucoup d'attention et même de bienveillance : "Alors, qu'est-ce que vous pensez ?.." Et j'observais que la plupart de ces hommes politiques, que j'avais vus si souvent très hostiles, jusqu'à la rage parfois, au général de Gaulle, ce qui n'était pas mon cas, je les voyais se confondre en courbettes de toutes sortes. Certains m'avaient dit le matin même "jamais", qui est un mot qu'il ne faut prononcer qu'avec précaution. Et lorsque le général de Gaulle a demandé à ceux qui étaient là, une trentaine : "Est-ce que vous pouvez me dire si vous avez des objections majeures à m'opposer lorsque je me présenterai devant vous ?", j'ai pris la parole, un peu timidement. J'étais le plus jeune, j'étais dans mon coin, je représentais un petit groupe parlementaire, et je lui ait dit : "Mon général, moi, de toutes façons, je ne voterai jamais pour vous, du moins tant que vous n'aurez pas désavoué les Comités de salut public, d'Algérie et autres lieux". Puis je me souviens d'avoir ajouté, c'était une prévision qui s'était révélée inexacte : "Après les généraux, on a souvent les colonels, et je me méfie de ce processus". Il a été un peu offensé, je dois dire. Il m'a répondu d'une façon que je n'ai pas très bien comprise : "Alors, qu'est-ce que vous voulez ? Vous voulez ma disparition ?" Le dialogue s'est perdu finalement dans un certain brouhaha. Je n'y suis pas revenu. J'ai simplement poussé la logique que j'avais annoncée en prenant la parole à l'Assemblée nationale, pour inviter au refus et en opposant mon vote à sa désignation. Le général de Gaulle ne pouvait pas en être étonné, puisqu'il connaissait mes raisons. Je connaissais les siennes, c'est pourquoi notre situation a toujours été nette. Je ne pense pas avoir le souvenir d'une seule circonstance dans laquelle il aurait fait appel à moi, par des voies parallèles, pour gagner mon suffrage. Ou bien il dédaignait ce type de démarche, ou bien il ne l'estimait pas utile, sachant ma résolution. Je n'ai pas toujours aimé la façon dont la classe dirigeante, qu'il avait sauvée en 1958, s'est organisée pour le chasser du pouvoir en 1969. Je n'ai pas suivi de Gaulle, mais je n'ai jamais été du côté de ceux qui ont traité bassement sans comprendre le personnage qu'il était. C'est-à-dire un grand personnage.\

` La présidentielle de 1965 `

- Je ne crois pas avoir été déterminant dans sa décision de se présenter en 1965, ou plutôt de se représenter. En septembre, je crois, il devait faire une conférence de presse, à grand spectacle, comme il aimait à le faire, et l'on pouvait penser que, ce jour-là, il ferait connaître son intention de se présenter. En tout cas, je l'ai présumé. J'avais moi-même pris cette décision, mon ami Gaston Defferre y ayant renoncé. J'étais un homme plus connu au Parlement, dans les milieux politiques que dans la vie nationale £ j'avais mon département, que je représentais, la Nièvre, mais enfin, c'était limité. J'ai annoncé ma candidature pendant la conférence de presse, avant qu'il ne soit prononcé lui-même, assuré que la candidature du général de Gaulle porterait en même temps la mienne. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit. Je me souviens d'avoir rédigé sur un bout de table d'un restaurant de Montparnasse, sur une fraction de papier qui me servait de nappe, ma déclaration. J'étais avec trois ou quatre amis, on a cherché les mots, mais ç'a été vite fait. Un texte bref a été transmis aux agences de presse, de telle sorte que le général de Gaulle en a eu connaissance, je crois, par la voix d'un journaliste pendant qu'il s'exprimait. Ça l'a peut-être un peu agacé. Je ne pense pas que ça l'ait décidé (...).\

` La Constitution `

- J'ai souvent entendu dire, j'ai souvent lu que j'avais peut-être été l'opposant le plus déterminé aux institutions voulues par le général de Gaulle. J'ai voté, en effet, contre la Constitution de 1958. Je n'ai pas de chance avec les constitutions, puisque j'avais voté contre la Constitution de 1946. Alors, on s'étonne : "Après tout, il les a combattues, ces institutions de 1958, mais il s'est bien installé dedans. Il couche aisément dans le lit qu'il n'a pas préparé, qu'il avait même récusé". C'est une vue un peu superficielle des choses. On ne peut modifier des institutions qu'en se soumettant aux règles démocratiques voulues par la majorité du peuple. La Constitution de 1958 a été adoptée par une très forte majorité de Français. Elle a prévu une procédure de révision. Je pense, personnellement, qu'il faudra changer certaines de ses dispositions, mais en respectant la loi. Je ne suis pas quelqu'un qui passe son temps à faire du juridisme, à croire que

tout système politique se bâtit par des textes. La pratique des choses, le tempérament des hommes, les habitudes de penser et d'agir d'un peuple comme celui des Français, tout ça joue un rôle plus important encore que les conceptions des juristes. Mais, enfin, ai-je utilisé ces institutions, m'en suis-je accommodé ? Je le répète, j'aurais voulu les changer, je souhaite qu'elles changent sur certains points, mais je ne souhaite pas une réforme générale, un bouleversement. Elles comportent de bons côtés, notamment la stabilité du pouvoir, d'autres plus contestables. Il y a une sorte de voie moyenne, de ligne de crêtes sur laquelle il faut installer durablement notre vie commune. Je ne me suis pas jusqu'ici adressé au peuple pour modifier les institutions. Les Français avaient la tête ailleurs. Ils se seraient dit : "Mais qu'est-ce qu'il vient nous demander, quand on a à régler le chômage, l'inflation, la crise économique ?" J'ajoute que les Français ont l'habitude, je l'ai souvent rappelé, de ne pas répondre aux questions qu'on leur pose, mais de répondre aux questions qu'ils se posent, et ce ne sont pas les mêmes. Alors, bon, je ne l'ai pas fait parce que je ne pouvais pas le faire. Je souhaite que ce soit fait un jour. Avec Pierre Mauroy d'abord, plus encore quand l'expérience est venue de la pratique des choses, pour moi-même, pour le gouvernement, pour les socialistes au pouvoir, qui disposaient d'une majorité absolue à l'Assemblée nationale, avec Pierre Mauroy d'abord, avec Laurent Fabius ensuite, j'ai, peu à peu, agi de telle sorte que le président préside, que le gouvernement gouverne, que le Parlement légifère, en protégeant les fonctions majeures du président, qui découlent de la Constitution, surtout de l'article 5, pour les grands intérêts nationaux.\

`La Constitution ` suite `

- En 1986, j'ai vu les nouveaux dirigeants se convaincre qu'ils m'arrachaient livre de chair après livre de chair de mon pouvoir. Mais pas du tout ! Ils ne ramassaient que les miettes d'un pouvoir que j'avais déjà pour une large part redistribué, conformément à la lettre de la Constitution et à mes propres convictions. Je pense cependant qu'un jour viendra où il conviendra que la lettre rejoigne le fait, comme cela est généralement le cas, donc je continue de penser que la Constitution devra être réformée pour mieux permettre à chacun des pouvoirs de s'exprimer, à l'autorité du président de la République de s'affirmer là où il faut, au gouvernement d'assurer sa fonction, au Parlement d'être autre chose qu'une chambre d'enregistrement, et, ce jour-là, je me réjouirai, parce que je penserai que les Français auront tiré de bonnes leçons de douze années de dérive anarchique de la IV^{ème} République et de la dérive monarchique de 1958, ou plutôt de 1962. Je ne disputerai de rien. Je laisserai les historiens dire leur vérité. La situation d'aujourd'hui, qui oppose une majorité parlementaire différente et même hostile à la majorité présidentielle, présente beaucoup d'inconvénients, que je vis chaque jour. De graves inconvénients. Il n'est pas souhaitable que ça dure très longtemps. Cependant, les Français pourront en tirer cette leçon, c'est que c'est possible. Qu'il est possible de vivre dans le respect de la loi commune.

- Trop de pouvoir personnel, c'est dangereux & trop de pouvoir parlementaire, c'est dangereux & le gouvernement, il faut qu'il existe. Mais il ne faut pas, non plus, restaurer le régime des partis. J'ai assuré la transition et, disons, le changement, en 1981, passant d'une majorité de droite à une majorité socialiste. J'ai assuré le passage, en 1986, d'une majorité socialiste à une nouvelle majorité de droite. On a, de la sorte, évité la crise, qui aurait secoué inutilement le peuple français, qui avait déjà fort à faire avec la crise économique et sociale. On s'orientera demain, j'en suis sûr, d'un pas délibéré, vers une réforme intermédiaire dont nous esquissons l'approche aujourd'hui.\